Recyclage Conduite de chariot automoteur à conducteur porté CACES® R389

Catégorie 1, 2, 3 ou 5

CPF | SUR-MESURE | INTER ENTREPRISE

Objectifs de formation

Renouveler l'obtention du certificat d'aptitude à la conduite en sécurité CACES® R389

Programme

THEORIE : 3h30

Introduction
Accueil et présentation du stage
Présentation du contexte général de la formation
Information sur la réalité des accidents (Source CARSAT)
Présentation des différentes causes d'accidents

La réglementation
Les acteurs de la réglementation
Présentation des textes réglementaires (décret ministériel de décembre 98)
Les obligations de l'employeur (Code du travail)
Les responsabilités pénales (Code pénal)
Les responsabilités de l'employeur (Code pénal)

La technologie des chariots
Les éléments principaux constitutifs d'un chariot
Les organes de service
Les dispositifs de sécurité
Les différentes sources d'énergie
Les différentes transmissions
Les différentes catégories et leur utilisation courante
Le circuit hydraulique
Les batteries de traction

Les règles de conduite
Les principaux facteurs d'accidents
Les risques d'accidents rencontrés dans l'environnement de travail
Les consignes de conduite et de circulation
Les contrôles à la prise de poste
Les contrôles réglementaires
Le chargement d'un véhicule par le quai
Les réactions à adopter en cas d'anomalies sur le chariot

La signalisation
L'étiquetage des produits dangereux
Les symboles de transport normalisé
Les panneaux de danger, d'obligation, d'interdiction et les ADR
La circulation sur la voie publique
La plaque de charge
Le centre de gravité
Les conditions d'équilibre, stabilité
Etude de la plaque de charge NF
Etude d'un diagramme de charge
Etude d'un tableau de charge
Exercices sur les plaques de charge

PRATIQUE : 3h30
Présentation du matériel utilisé
Etude des plaques de charges
La prise de poste et les essais de fonctionnement
Selon la catégorie visée :
Présentation des différents exercices : Circulation et évolution sur circuit, chargement de véhicule par le quai, Essai à vide, Prise en main : maîtrise des évolutions du chariot, Circulation sur terrains variés, à vide et en charge, Circulation en marche avant et marche arrière, Le gerbage en pile, Le gerbage en palletiers, Le gerbage latéral sur remorque, Le transport de charges longues, Fin de poste

TEST CACES® réalisé par un centre agréé CACES® : 7h00
Test pratique : Vérification de l'aptitude à la conduite en sécurité en fonction des différentes catégories et suivant le cahier des charges de la certification CACES®
Test théorique : Vérification des connaissances par QCM - Questionnaire à Choix Multiples

Infos pratiques

Durée

2 Jour(s) dont 14 Heure(s) en centre

Tarif(s)

385 € par stagiaire Par catégorie

Nous consulter Pour plusieurs catégories

Nous consulter Possibilité de réaliser cette formation en INTRA entreprise

Contacts

Les plus

- Alternance de formation théorique et pratique
- Certification CACES® R389 de la catégorie visée par un centre agréé CACES®

Les conditions d'admission

Prérequis

Etre majeur. Etre titulaire d'une carte CACES® R389 de la catégorie visée à renouveler - Validité 5 ans

Niveau d'entrée : Sans niveau spécifique **Niveau de sortie :** Sans niveau spécifique

Le parcours de formation

Type de parcours

Présentiel

Modalités d'évaluation

Questionnaire à choix multiple pour la théorie et test d'aptitude à la conduite en sécurité pour la pratique

Modalités pédagogiques

Apprentissage à la conduite de chariot automoteur à conducteur porté, test théorique et pratique suivant le référentiel CACES® R389

Certification

CACES® R389

Diplôme obtenu

Attestation de formation

Modalités d'entrée

Aptitude médicale - Etre titulaire d'une carte CACES® R389 de la catégorie visée à renouveler

Notre centre de formation est agréé

En savoir plus
Certification professionnelle - diplôme

Date et mise à jour des informations : 25/04/2019

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.fac-metiers.fr